

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DES VÉTÉRINAIRES

1° Etat civil :

Nom de famille :
Nom marital :
Prénom(s) :
Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :
Lieu de naissance :
Nationalité de naissance :
Nationalité actuelle si différente de la nationalité de naissance :
Date d'acquisition (JJ/MM/AAAA) :

2° Coordonnées

Adresse personnelle :
Ville :
Boite postale :
Code postal :
Téléphone : Portable :
Télécopie : Adresse électronique :

3° Domicile professionnel d'exercice et/ou domicile professionnel administratif :

Nom :
Ville : Boite postale : Code postal :
Téléphone : Portable :
Télécopie : Adresse électronique :

Je souhaite que mes courriers soient envoyés à mon adresse :

personnelle professionnelle

4° Diplômes, titres ou certificats

Intitulé du diplôme :
Le cas échéant, certificat qui accompagne le diplôme :
Date d'obtention :
Pays d'obtention :
Délivré par :

5° Statut actuel

- Exercice individuel
- Associé
- Collaborateur libéral
- Salarié du :
 - secteur public (précisez et joindre l'arrêté de nomination ou votre contrat de travail) :
 - secteur privé (précisez et joindre votre contrat de travail) :

6° Justificatifs obligatoires à joindre à la demande d'enregistrement :

- un justificatif de domicile professionnel d'exercice et/ou de domicile professionnel administratif (facture d'électricité, de téléphone, bail, attestation d'hébergement...)
- une copie du diplôme, titre ou certificat dont le demandeur est titulaire, figurant sur la liste fixée par arrêté du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;
- sous réserve de la conclusion de la convention mentionnée à l'article Lp. 242-1 du code agricole et pastoral de Nouvelle-Calédonie, une copie du certificat d'inscription au tableau de l'ordre des vétérinaires de la région Nouvelle-Aquitaine et des collectivités d'outre-mer mentionné au deuxième alinéa de l'article R. 241-5 du même code ;
- si le vétérinaire entend exercer sa profession en partage d'activité, une copie du contrat écrit concernant ce partage d'activité ;
- le cas échéant, une copie du contrat établi entre le vétérinaire et son employeur.

Toutes les pièces produites à l'appui de la demande d'enregistrement doivent être accompagnées, si elles ne sont pas rédigées en français, d'une traduction certifiée par un traducteur assermenté.

Toute modification d'un élément mentionné à l'article R. 241-11 du code agricole et pastoral de Nouvelle-Calédonie est notifiée sans délai au service compétent de la Nouvelle-Calédonie.

7° Gestion des données fournies

Je reconnais avoir été informé(e) que les données figurant dans ce dossier d'enregistrement constituent un traitement informatisé déclaré auprès de la CNIL.

Conformément à la loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès des services compétents de la Nouvelle-Calédonie.

Date :

.....

Signature :